

Inscriptions Scolaires

Année 2018-2019

**Votre enfant est né en 2015 et entre en maternelle ?
Vous arrivez à Mornant ?**



www.ville-mornant.fr

Service des Affaires Scolaires
inscription-scolaire@ville-mornant.fr

À Mornant, deux écoles vous accueillent

L'école maternelle du Petit Prince accueille 151 enfants de 3 à 6 ans répartis en 6 classes.
L'école élémentaire du Petit Prince accueille quant à elle 341 enfants répartis dans 14 classes.
Les deux établissements sont situés à proximité du centre-bourg avenue de Verdun.



Comment s'inscrire

dans les écoles maternelle et élémentaire publiques du Petit Prince ?

Étape 1 retirer la fiche d'inscription scolaire

Je télécharge la fiche d'inscription scolaire 2018-2019 sur le site Internet : www.ville-mornant.fr ou je la demande par mail à l'adresse inscription-scolaire@ville-mornant.fr.

Étape 2 s'inscrire en Mairie

Je sollicite un rendez-vous avec le service des affaires scolaires par mail à l'adresse : inscription-scolaire@ville-mornant.fr.

Un rendez-vous vous sera proposé en réponse (période des rendez-vous : du 27 février au 17 mars)
Ce rendez-vous me permettra de :

* Remettre ma «fiche d'inscription scolaire 2018-2019» remplie et accompagnée des pièces nécessaires.
Un certificat d'inscription sera établi.

* Me renseigner sur la restauration scolaire et sur l'organisation de l'accueil périscolaire municipal.

Étape 3 prendre rendez-vous avec l'école

Je prends rendez-vous avec la direction de l'école concernée afin de procéder à l'admission. Je me présente à ce rendez-vous avec le certificat d'inscription et le certificat de radiation (si mon enfant vient d'un autre établissement).

* Pour l'école maternelle du Petit Prince, je choisis un rendez-vous sur l'agenda fixé par Mme Loiseau, directrice de l'école, lors de l'inscription en Mairie.

* Pour l'école élémentaire du Petit Prince, je prends rendez-vous directement auprès de Mme Valeyre, directrice de l'école, au 04 78 44 01 93 ou par mail à l'adresse : ce.0691373t@ac-lyon.fr.